

Camp de jour nicolet

GUIDE DU PARENT



GUIDE DU PARENT

Bienvenue au camp	2
Les essentiels	3
Inscription, fiche santé et remboursement	4
Se préparer pour le camp	5
La vie de camp de jour	6
Arrivées, départs et retards	7
Santé, allergies et médication	8
Besoins particuliers et accompagnement	9
Vie de groupe et comportements	10
Encadrement et sécurité	11
Infos pratiques et +++	12



BIENVENUE AU CAMP !



Mot de bienvenue

Chers parents,

C'est avec grand plaisir que nous accueillerons votre enfant au camp de jour de la Ville de Nicolet ! Notre équipe offre un environnement sécuritaire, stimulant et bienveillant, où les enfants peuvent s'amuser, créer des liens et vivre un été rempli de beaux souvenirs.

Ce guide a été conçu pour vous accompagner tout au long de l'été. Vous y trouverez les informations essentielles pour bien préparer votre enfant et comprendre le fonctionnement du camp.

Au plaisir de vivre un été animé avec vous !

Mission

Le camp de jour de la Ville de Nicolet offre aux **enfants de 4 à 12 ans** un milieu estival **sécuritaire, stimulant et inclusif**, où le plaisir, la vie de groupe et le développement personnel sont au cœur de chaque journée.

Offert dans des **installations scolaires et municipales adaptées**, le camp propose une programmation diversifiée animée par un personnel engagé et bienveillant, permettant aux enfants de **s'épanouir, créer des liens et vivre un été mémorable**, tout en soutenant les familles avec un service fiable et de qualité.

Objectifs

Le programme de camp de jour de la Ville de Nicolet vise à :

- offrir aux enfants des **activités estivales variées, stimulantes et adaptées à leur âge**, où le plaisir est au cœur des apprentissages;
- permettre aux participants de vivre une **expérience positive et sécuritaire**, favorisant la créativité, la découverte et le plaisir;
- soutenir le **développement de l'autonomie, de la confiance en soi, des habiletés sociales et du sentiment d'appartenance**;
- encourager la **participation à la vie de groupe**, l'entraide et la création de liens d'amitié significatifs;
- répondre aux **besoins d'intégration, d'accommodements et d'inclusion**, dans le respect des différences et des capacités de chaque enfant;
- offrir un milieu où les enfants peuvent **évoluer, s'épanouir et développer un attachement positif** envers le camp.

Thématique de l'été

Cet été, le camp s'inspire de l'univers des **Jeux olympiques** pour enrichir la programmation. La thématique sert de fil conducteur et d'inspiration pour l'équipe d'animation, sans être une obligation. Les activités demeurent variées afin de répondre aux intérêts de tous.

LES ESSENTIELS



Dates importantes

>>> **Période d'inscription** : Mercredi 1^{er} avril 8 h 30 au mercredi 29 avril 23 h 59

>>> **Date limite de modification ou annulation** : Dimanche 31 mai 23 h 59

>>> **Soirée d'information** : Mercredi 3 juin 19 h, Aréna Pierre-Provencher

>>> **Camp de jour** : Lundi 29 juin au vendredi 14 août – Ouvert le 1^{er} juillet !



Horaire du camp

Ouverture du camp : 7 h (Service de garde - Surveillance)

Début de l'animation : 9 h

Fin de l'animation : 16 h

Fermeture du camp : 17 h 30



Lieu principal

École secondaire Jean-Nicolet

497, rue de Monseigneur-Brunault, Nicolet



Lieux secondaires (lors des périodes d'animation)

Centre sportif de l'ENPQ : Piscine et gymnases

CNDA : Gymnases

Aréna Pierre-Provencher : Dalle, parc Thérèse-Boisvert-Allard, jeux d'eau

Parc de l'école primaire Curé-Brassard

Hôtel de ville : Bibliothèque H.-N.-Biron, salle Joseph-Ovide-Rousseau

Réserve naturelle du Boisé-du-Séminaire

Parc Précieux-Sang, parc Nicoterre, parc Marguerite-d'Youville, parc Mariette-F.-Martel



Coordonnées

Services à la communauté, Ville de Nicolet

316, rue Frère-Dominique

Nicolet QC J3T 1K6

Administration : 819 293-6901 #1700

Camp de jour terrain : 819 293-3938

campdejour@nicolet.ca

Page Facebook : Camp de jour - Ville de Nicolet



Coordonnatrices : Arianne Bellerose et Maïka Vouligny

Agente de développement communautaire - Responsable du camp : Marie-Ève Plamondon

Directrice des Services à la communauté : Catherine Marcotte



INSCRIPTION, FICHE SANTÉ ET REMBOURSEMENT

Inscription (VOILÀ + sur place)

La période d'inscription se déroule du **1er avril à 8 h 30 au 29 avril à 23 h 59**.

L'inscription se fait en priorité **en ligne** via la plateforme **VOILÀ**. Il est également possible de s'inscrire en personne :

- **1er avril** : à l'aréna Pierre-Provencher
- **À partir du 2 avril** : au Centre sportif de l'ENPQ



Seul un parent résidant à Nicolet peut procéder à l'inscription de son enfant.

Paiement

Le paiement complet est requis au moment de l'inscription. Les modes de paiement acceptés : **argent comptant, carte de débit, Visa et Mastercard.**

Fiche santé

Une fiche santé doit être remplie **pour chaque enfant** lors de l'inscription. Il est essentiel de fournir des informations complètes et à jour. Si des changements surviennent avant ou pendant l'été, vous devez en informer le secrétariat des Services à la communauté.

Modification ou annulation d'inscription

Toute demande de modification ou d'annulation doit être faite auprès du **secrétariat des Services à la communauté**. Les modifications ou annulations sont possibles **jusqu'au 31 mai 2026**. **Des frais d'administration de 15 % s'appliquent.**

Remboursement

À partir du 1er juin 2026, aucun remboursement ne sera accordé, sauf pour des raisons médicales. Dans ce cas, une preuve médicale sera exigée et le remboursement sera effectué au prorata des journées non utilisées. **Des frais d'administration de 15 % s'appliquent.**



SE PRÉPARER POUR LE CAMP

Quoi apporter

Afin que votre enfant profite pleinement de sa journée, il doit avoir dans son sac à dos :

- Maillot de bain
- Serviette de plage
- Bouteille d'eau
- Casque de bain (obligatoire à la piscine)
- Vêtements de rechange
- Crème solaire hydrofuge
- Repas et deux collations



Merci d'**identifier** le matériel de votre enfant.

Les jouets provenant de la maison, les appareils électroniques et les montres intelligentes **ne sont pas permis**.

Comment habiller mon enfant

Les enfants sont en mouvement une grande partie de la journée. Il est donc recommandé de prévoir des vêtements confortables et **adaptés à la météo** :

- Chandail à manches courtes ou camisole
- Shorts
- Espadrilles
- Casquette, chapeau ou bandana
- Imperméable

Repas et collations

Le camp de jour ne dispose ni de réfrigérateur ni de micro-ondes.

Votre enfant doit donc avoir :

- Un lunch froid (avec bloc réfrigérant) ou un repas chaud dans un contenant isotherme
- Deux collations (avant-midi et après-midi)

Il est strictement interdit d'apporter :

- Des contenants de verre
- Des aliments contenant des noix ou des arachides



LA VIE DE CAMP DE JOUR

Horaire simplifié

7 h	Ouverture - Service de garde	13 h	Prise de présence et activités
9 h	Prise de présence et début des activités	14 h 30	Collation
10 h 15	Collation	14 h 45	Activités
10 h 30	Activités	16 h	Prise de présence et service de garde
11 h 45	Dîner et jeux libres	17 h 30	Fermeture du camp

L'horaire peut varier légèrement selon les activités ou la météo.

Service de garde et animation : quelle différence ?

Le camp de jour se divise en deux types de périodes au cours de la journée :

Service de garde : Lors des périodes d'accueil (matin) et de départ (fin de journée), les enfants sont regroupés et participent à des jeux libres ou à des activités simples supervisées.

Animation : Durant les heures régulières du camp, les enfants participent à des activités structurées ou semi-structurées, encadrées par leur animateur, en lien avec la programmation de la semaine. Les périodes d'animation sont le cœur de l'expérience du camp et offrent un encadrement plus structuré.

Types d'activités

Au cours de l'été, les enfants participeront à une variété d'activités adaptées à leur âge et à leurs intérêts. Les activités sont variées et évoluent au fil des semaines afin de maintenir l'intérêt et le plaisir des enfants. La programmation peut inclure, entre autres :

- Jeux extérieurs et activités sportives
- Jeux coopératifs et défis d'équipe
- Activités créatives et bricolage
- Jeux d'eau et activités spéciales
- Activités culturelles ou thématiques



Sorties et activités spéciales

Des sorties et activités spéciales seront proposées au cours de l'été afin de bonifier l'expérience des enfants. Ces activités entraînent des frais supplémentaires. Elles sont donc optionnelles, afin de permettre à tous les enfants de profiter du camp de jour.

Les informations détaillées (dates, coûts, modalités d'inscription, etc.) seront transmises aux parents par courriel au moment opportun.

- Le camp de jour demeure ouvert pour les enfants qui ne participent pas aux sorties.
- Les places peuvent être limitées pour certaines activités.

ARRIVÉE, DÉPART, RETARD

Arrivée avant et après 9 h

Les enfants peuvent être accueillis au camp à partir de 7 h. Aucun enfant ne peut être laissé sur le site avant cette heure. Avant l'ouverture, l'équipe est sur place pour préparer la journée, effectuer les vérifications nécessaires et prendre connaissance des informations importantes. Même si des membres du personnel sont présents, ils ne sont pas en fonction pour accueillir les enfants.

À votre arrivée, vous devez obligatoirement vous présenter à la table d'accueil afin de signer le registre de présence. Cette étape est essentielle pour assurer la sécurité de votre enfant.

Après 9 h, il est possible que le groupe de votre enfant soit déjà en activité ou en déplacement. Il est alors de votre responsabilité de rejoindre le groupe et de vous assurer que la présence de votre enfant est bien prise par l'animateur avant de quitter les lieux.

Départ avant 16 h

Les départs ont lieu entre 16 h et 17 h 30 (service de garde). Si vous venez chercher votre enfant avant 16 h, vous devez en aviser la coordonnatrice à l'accueil. Si le groupe de votre enfant est en déplacement ou sur un autre site, vous devrez vous y rendre pour le récupérer. Il sera également de votre responsabilité de venir chercher ses effets personnels à l'école.

Frais de retard

Le camp de jour ferme à 17 h 30. Des frais de 5 \$ par tranche de 15 minutes de retard, par enfant, seront facturés.

Par respect pour l'équipe et le bon déroulement des activités, nous vous remercions de respecter les heures d'arrivée et de départ.

Mot de passe

Choisi lors de l'inscription, le mot de passe permet de valider l'identité de la personne qui vient chercher votre enfant. Il sera demandé lors des départs. Vous l'avez oublié ? Contactez-nous pour le modifier.



SANTÉ, ALLERGIES ET MÉDICATION



Maladies et poux

Si votre enfant présente des **symptômes de maladie, des poux ou une condition contagieuse**, nous vous demandons de le **garder à la maison et d'en aviser le personnel du camp de jour** dès que possible. Cette collaboration est essentielle afin de limiter la propagation et de protéger l'ensemble des enfants et de l'équipe.

Médication

Idéalement, la médication doit être administrée à la maison. Si votre enfant doit prendre un médicament durant les heures du camp :

- Un **formulaire d'autorisation** doit obligatoirement être rempli
- La prescription doit être apposée sur le médicament concerné
- Le médicament doit être remis à l'équipe du camp
- **Aucun médicament ne doit se retrouver dans le sac de votre enfant.**



Allergies

Si votre enfant a une allergie nécessitant un auto-injecteur (ex. : épiPen), **celui-ci doit être porté en tout temps dans une pochette accessible.** La prescription doit être clairement identifiée sur l'auto-injecteur ou sur son contenant. Si votre enfant ne possède pas sa médication d'urgence à son arrivée, l'accès au camp de jour pourrait être refusé.

Procédures en cas d'urgence

En cas de situation nécessitant une intervention, les premiers soins seront administrés par l'équipe. Si la situation l'exige, les services d'urgence seront contactés et les parents seront avisés dans les meilleurs délais.



BESOINS PARTICULIERS ET ACCOMPAGNEMENT

Invitation à signaler les besoins

Si votre enfant présente des **besoins particuliers** (allergies, condition médicale, besoins d'accompagnement, etc.), il est **essentiel** de nous en informer lors de l'inscription, **ou en cours d'été si la situation évolue**. Ces informations permettent à l'équipe de mieux préparer l'accueil de votre enfant et d'adapter, dans la mesure du possible, son expérience au camp.

Limites du service

Le camp de jour est un **milieu de groupe** qui ne permet pas un encadrement individualisé en tout temps. Malgré notre volonté d'inclusion, certaines situations pourraient dépasser la capacité d'encadrement de l'équipe. Dans ces cas, des ajustements ou une réévaluation de la participation de l'enfant pourraient être nécessaires.

Collaboration avec les parents

La **collaboration entre les parents et l'équipe du camp est essentielle** au bien-être de l'enfant. Selon les besoins, des échanges ou des rencontres pourront être proposés afin de mettre en place des stratégies favorisant une expérience positive et sécuritaire pour tous.



VIE DE GROUPE ET COMPORTEMENTS



Code de vie

Au camp de jour, nous souhaitons offrir un milieu de vie **agréable, sécuritaire et respectueux pour tous**. Chaque enfant est invité à :

- ✔ **Respecter les autres enfants et les membres du personnel, dans ses paroles et ses gestes**
- ✔ **S'exprimer de façon calme et respectueuse**
- ✔ **Rester avec son groupe et suivre les consignes**
- ✔ **Respecter le matériel et l'environnement**
- ✔ **Participer aux activités proposées**
- ✔ **Contribuer à une ambiance positive au sein du groupe**

Comportements non tolérés

Certains comportements **ne sont pas tolérés** au camp de jour.

- ✘ Toute forme de violence physique ou verbale
- ✘ Les gestes ou paroles irrespectueux envers les autres ou le personnel
- ✘ Les comportements mettant en danger la sécurité de l'enfant ou des autres
- ✘ Les gestes inappropriés envers autrui (contacts non consentis, intimidation, etc.)
- ✘ Le non-respect répété des consignes ou du code de vie

Gradation disciplinaire

Lorsqu'un comportement ne respecte pas le code de vie, différentes interventions peuvent être mises en place. La gradation présentée ci-dessous est fournie à titre indicatif. Elle peut être adaptée en fonction de la situation, de la fréquence des comportements et des mesures prévues au plan d'intervention de l'enfant, s'il y a lieu. Les interventions peuvent inclure :

1. **Avertissement verbal à l'enfant**
2. **Avis écrit transmis au parent**
3. **Suspension d'une journée (sans remboursement), accompagnée d'une rencontre avec les parents**
4. **Suspension de plus d'une journée (sans remboursement)**
5. **Retrait du camp de jour (sans remboursement)**

L'objectif des interventions est d'accompagner l'enfant dans ses apprentissages et de maintenir un environnement sécuritaire pour tous.

Cas particuliers

Dans certaines situations jugées **sérieuses ou urgentes**, la coordination du camp de jour peut appliquer une mesure immédiate, sans suivre la gradation ci-dessus.

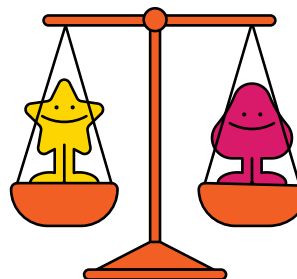
La collaboration des parents est essentielle. Dans le cas où un parent ne collabore pas ou ne se présente pas aux rencontres demandées, la participation de l'enfant au camp de jour pourrait être réévaluée, pouvant aller jusqu'à son exclusion.

ENCADREMENT ET SÉCURITÉ

Ratios

Le camp de jour respecte des ratios d'encadrement adaptés à l'âge des enfants afin d'assurer leur sécurité et leur bien-être. **L'enfant doit avoir complété sa maternelle 4 ou 5 ans.** Le niveau scolaire de l'année en cours est utilisé pour la formation des groupes.

Groupe	Ratio animateur/enfants
4 ans	1/8
5-6 ans	1/15
7-9 ans	1/15
10-12 ans	1/15



Dans certaines situations, notamment pour répondre à des besoins particuliers, **les ratios peuvent être ajustés afin d'offrir un encadrement mieux adapté.**

Groupe d'âge

Les enfants sont regroupés **selon leur âge et leur niveau scolaire** afin de favoriser des activités adaptées à leur développement.

Dans certaines situations, un enfant peut être assigné à un groupe d'âge différent lorsque cela est jugé plus approprié pour répondre à ses besoins et favoriser son intégration.

Prise de présence

Des prises de présence sont effectuées **minimalement trois fois par jour** : le matin, le midi et en après-midi, et lors de tout déplacement. En tout temps, l'équipe d'animation est responsable de connaître le nombre exact d'enfants sous sa supervision.

La sécurité des enfants est au cœur de nos priorités et guide l'ensemble des interventions de l'équipe.



INFOS PRATIQUES ET + + +

Soirée d'information

Une soirée d'information aura lieu afin de vous présenter le fonctionnement du camp et de répondre à vos questions. C'est également lors de cette soirée que votre enfant pourra faire la connaissance de l'animateur.trice ! **Un courriel de rappel vous sera envoyé avec tous les détails.**

Date : 3 juin 2026

Heure : 19 h

Lieu : Aréna Pierre-Provencher



Comment communiquer avec nous ?

Pour toute question ou situation concernant votre enfant :

Animateur.trice : premier point de contact pour les situations du quotidien

Coordination du camp : pour une situation nécessitant un suivi ou une intervention

Secrétariat des Services à la communauté : pour toute question administrative (inscription, paiement, modification, etc.)

Pour toute demande nécessitant un suivi, il est recommandé de privilégier une communication écrite à l'adresse suivante : **campdejour@nicolet.ca**

Il est également possible de communiquer avec nous via **Messenger** (page Facebook Camp de jour – Ville de Nicolet).

Délai de réponse : Notre équipe s'engage à vous répondre dans les meilleurs délais. Selon la situation, un suivi peut être fait le jour même ou dans les jours suivants. **Les demandes écrites permettent un meilleur suivi et sont à privilégier pour toute situation nécessitant une trace ou un suivi.**

Ton attendu : Nous privilégions une **communication respectueuse, ouverte et axée sur la collaboration**. Les échanges se font **dans un esprit de solution, dans le respect des enfants, des parents et du personnel.**

Procédure de plainte : Une situation vous préoccupe ? Nous vous invitons à en discuter d'abord avec l'animateur.trice de votre enfant.

Si la situation persiste ou nécessite un suivi, vous pouvez vous adresser à la coordination du camp, qui prendra le temps d'analyser la situation et d'assurer les suivis nécessaires.

En cas de situation délicate, d'incertitude ou si vous ne savez pas vers qui vous tourner, vous pouvez également communiquer avec l'agente de développement communautaire responsable du camp de jour.

Toute l'équipe du camp de jour a bien hâte d'accueillir votre enfant et de lui faire vivre un été rempli de plaisir, de découvertes et de beaux souvenirs. Merci de votre confiance et de votre collaboration tout au long de l'été !